MISSION D'URGENCE HUMANITAIRE A SHABUNDA APRÈS PLUSIEURS ATTAQUES DE GROUPES ARMÉS

LE FONDS MONDIAL DE RÉPARATION POUR LES SURVIVANTES DE VIOLENCES SEXUELLES A COMMENCÉ SES ACTIVITÉS EN RDC

FORMATION « MATERNITÉ SANS RISQUE » A L'HÔPITAL DE PANZI

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU CENTRE D'EXCELLENCE DR DENIS MUKWEGE A BUKAVU

PANZI NEWS

Photo @Chris House

Le Dr Denis Mukwege dénonce le Massacre de Kipupu au Sud Kivu, demande l'établissement d'une juridiction spéciale pour le Congo et lance un appel à la Paix

A quelques semaines des 10 ans de la publication du Rapport Mapping, la RDC fait le bilan macabre des morts, disparus et des dégâts causés par la guerre et les actes de génocides qui secouent le pays depuis 1996. Ce constat posté par le Docteur Mukwege sur ses réseaux sociaux a laissé place a une déferlante de haine et de menaces envers lui et ses proches montrant que le chemin vers la justice semble encore long et que la vérité dérange.

PANZI FOUNDATION RDC

Un appel à la paix du Dr Denis Mukwege

« Depuis mon tweet du dimanche 26 juillet dénonçant le récent massacre survenu à Kipupu en territoire de Mwenga au Sud Kivu, j'ai reçu diverses correspondances haineuses et des membres de ma famille ont été intimidés et menacés.

Il y a 22 ans, je découvrais les conséquences dramatiques de la guerre sur le sol congolais, dans la région des Kivus et dans d'autres provinces de notre pays. Depuis, je n'ai cessé de militer pour la recherche de la vérité et l'application de la justice, sans lesquelles nous ne pouvons espérer une paix durable.

Peu importe la période, peu importe la région du monde, aucun mensonge, aucune construction falsifiée de l'Histoire n'a jamais réussi à pérenniser la paix. Bourreaux et victimes n'ont aucun avenir s'ils sont condamnés à vivre dans le mensonge.

Je demande depuis bientôt 10 ans, l'examen du rapport Mapping réalisé par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les Droits de l'Homme. Ce rapport contient une compilation de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes de génocide détaillés de 1993 à 2003. Sans que l'on analyse ces crimes qui jalonnent l'Histoire du Congo, sans que justice ne soit rendue pour ces crimes, aucun peuple impliqué dans ces conflits ne pourra se relever ou ne pourra vivre en paix.

Il semble que préconiser la création d'une juridiction spéciale pour juger les crimes au Congo fasse peur à certaines personnes qui déversent leur haine sur les réseaux sociaux en opposant les uns aux autres, souvent sur la base de mensonges.

La réconciliation entre les peuples et l'instauration de réparations pour les victimes ne peuvent se faire sans que nous recherchions, sans relâche, la vérité.

« Dire la vérité, c'est le début du changement ». Ceci est valable pour une victime de violences sexuelles comme pour une victime de guerre, de génocide ou de n'importe quel traumatisme.

Aucune malversation intellectuelle, aucune menace, aucune utilisation de la peur, ne m'empêchera de m'exprimer sur la réalité des atrocités que vivent les populations de mon pays et dont je soigne les séquelles tous les jours dans mon hôpital à Bukavu.

Depuis 2012, après deux tentatives d'assassinat, je continue de recevoir des menaces de mort. Je vis dans mon hôpital sans pouvoir en sortir sauf lors de mes voyages à l'étranger. Qui a intérêt à m'assassiner ? Pourquoi ma recherche de la vérité et mon désir de justice dérangent ?

La recherche de la vérité est un processus extrêmement difficile, je comprends que je sois attaqué et menacé par des gens qui ont choisi un camp, ce n'est pas mon cas, mon combat est la disparition de tous les massacres dans mon pays.

Chaque massacre est un massacre de trop.

Aucune vie n'a plus de valeur qu'une autre. Par le serment d'Hippocrate, j'ai décidé de dédier ma vie à aider mon prochain sans distinction de classes sociales, de genre ou d'origines ethniques.

Nous continuerons toujours à répondre à la violence par l'amour.

Face à ces cycles de violences et de représailles qui ne profitent qu'à ceux qui cherchent à maintenir le chaos dans notre pays pour mieux le piller, nous lançons un appel à la justice, à la coexistence pacifique et à la paix. »

« Face à ces cycles de violences et de représailles qui ne profitent qu'à ceux qui cherchent à maintenir le chaos dans notre pays pour mieux le piller, nous lançons un appel à la justice, à la coexistence pacifique et à la paix. »

« Aucune malversation intellectuelle, aucune menace, aucune utilisation de la peur, ne m'empêchera de m'exprimer sur la réalité des atrocités que vivent les populations de mon pays et dont je soigne les séquelles tous les jours dans mon hôpital à Bukavu.»

Un massacre à Kipupu

En date du 31 juillet, date de réalisation de notre mensuel Panzi News, la MONUSCO dresse le bilan du massacre du 16 juillet 2020 survenu à Kipupu : plus de 200 habitants du village ont disparu, 15 autres ont été retrouvés morts et des dizaine de maisons ont été incendiées.
Personne ne sait où se trouvent les personnes disparues.

Viols de masse à Shabunda :

Une équipe multi-sectorielle de Panzi au chevet des victimes de violences sexuelles à Byangama

Photo @Arsène LWABANDJI

Plusieurs alertes provenant de la zone de santé de Lulingu et de différentes associations partenaires de la Monusco ont fait état du viols de masse de 64 femmes, ainsi la Fondation Panzi, le Bureau des Droits de l'Homme de la MONUSCO, l'organisation internationale Intersos et le gouvernement provincial du Sud-Kivu ont effectué une descente sur le terrain entre le 13 et le 21 juillet 2020 afin d'évaluer la situation humanitaire dans ce secteur enclavé de Shabunda.

C'est dans le cadre de son projet « Mission de Réponse aux Urgences Humanitaires » que l'équipe de Panzi, composée d'un médecin, d'un psychologue clinicien, d'un infirmier, d'un avocat et d'un chargé de communication, a pris en charge des survivant.e.s de violences sexuelles et de problèmes uro-génitaux.

185 personnes ont été prises en charge et 10 d'entre elles ont été transférées dans les différentes structures sanitaires de la Fondation Panzi dont 2 cas de fistules à l'Hôpital de Panzi. 51 patients ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial. Dans la foulée, l'avocat de la Clinique Juridique de la Fondation Panzi a documenté 39 plaintes de viols et autres violations graves des droits humains.

Signalons qu'à l'issue de la mission, l'équipe de la Fondation Panzi a remis un lot de kits médicaux au Centre de Santé de Byangama et à celui de Lumba (situé à 5 km du Centre de Santé de Byangama) pour la continuité de la prise en charge des victimes de violences sexuelles. La population de Byangama a salué l'intervention de Panzi dans leur contrée qui n'avait plus reçu une telle assistance depuis plusieurs années.

Photo @Arsène LWABANDJI

Pour rappel, depuis le mois de mars, la situation s'est dégradée dans les villages éloignés de l'axe principal de Shabunda et dans les carrés miniers où les attaques des groupes armés se sont soldées par des pillages systématiques de biens et de bétails, des viols de femmes, y compris des mineures, des enlèvements de civils pour le transport des biens pillés, des tortures et des agressions physiques.

La faible présence d'éléments de la PNC (Police Nationale Congolaise) et des FARDC (Forces Armées de la République démocratique du Congo) ainsi que l'inaccessibilité routière de la zone ont été identifiées parmi les facteurs favorisant la recrudescence des attaques de ces groupes dans les villages et sur les sites d'exploitation minière. En effet, entre le 6 mars et la mi-juin 2020, plusieurs incursions de ces groupes armés ont été rapportées dont 4 particulièrement violentes, en l'occurrence, celles du 6 et 16 mars ; du 22 avril et du 12 mai, pour lesquelles on a répertorié des cas de violations atroces des droits des populations civiles, occasionnant ainsi leur déplacement vers une vingtaine de villages moins insécurisés.

Photo @Daniel MUSAKA

Centre d'Excellence Denis Mukwege :
La première pierre est posée !

Ce 18 juillet 2020, le Docteur Denis Mukwege s'est rendu sur le site de l'Université Évangélique en Afrique afin de poser la première pierre du Centre d'Excellence Denis Mukwege

« C'est avec un sentiment d'espoir pour la jeunesse et d'humilité que je prends part à cette cérémonie de pose de la première pierre du Centre que l'Université Evangélique en Afrique a bien voulu baptiser en mon nom.

Je voudrais tout d'abord saluer la présence de Son Excellence Monsieur le Gouverneur à cette cérémonie. Sa présence ici témoigne de son engagement à lutter contre les violences sexuelles et à œuvrer pour la promotion de la femme dans notre province.

Je voudrais ensuite exprimer mes félicitations à Monsieur le Recteur, le Prof Gustave Mushagalusa et au Prof Germaine Mirindi. C'est le 8 juin 2019 que vous avez procédé au lancement des activités de ce Centre. Une année après, nous voilà en train de poser la première pierre d'édifice.

Cette réussite dans la concrétisation de ce projet doit beaucoup à vos convictions, à votre créativité et votre détermination à toute épreuve. Pour en arriver à un tel respect de calendrier, vous avez certainement dû surmonter des nombreux obstacles.

L'ouvrage architectural qui sera érigé ici, avec sa belle vue panoramique qui surplombe le quartier et l'hôpital de Panzi sera le fruit de votre engagement ainsi que de la vision que l'Université Evangélique en Afrique partage avec l'hôpital de Panzi et la Fondation Panzi en matière de la lutte contre les violences sexuelles et la promotion des droits de femmes.

Ce centre conçu pour améliorer la condition de la femme, soutenir le leadership féminin et travailler pour la paix accueillera des chercheuses et des chercheurs appelés à apporter des éclairages scientifiques et des solutions aux problèmes auxquels est confrontée quotidiennement la femme congolaise pour son développement. Je suis persuadé qu'il sera un des socles du développement de la femme, de notre province et notre pays.

Je rappelle que le Centre qui nous réunit aujourd'hui se veut multidisciplinaire et holistique. Il traitera des questions médicales, psychologiques, juridiques, sociales, économiques, anthropologiques, théologiques et autres en collaboration avec nos autres institutions.

Je suis persuadé que par son truchement, l'UEA, fidèle à son histoire, à ses valeurs et consciente de ses responsabilités sociétales sera un acteur majeur du rayonnement de notre province et de notre pays.

Je rappelle que le Centre qui nous réunit aujourd'hui se veut multidisciplinaire et holistique. Il traitera des questions médicales, psychologiques, juridiques, sociales, économiques, anthropologiques, théologiques et autres en collaboration avec nos autres institutions.

Je suis persuadé que par son truchement, l'UEA, fidèle à son histoire, à ses valeurs et consciente de ses responsabilités sociétales sera un acteur majeur du rayonnement de notre province et de notre pays.

Je saisis d'ailleurs cette occasion pour vous annoncer et annoncer aux chercheurs congolais que l'année prochaine notre pays abritera le deuxième Congrès scientifique de la Chaire Mukwege ouverte à l'Université de Liège et ici à l'UEA. Cette chaire internationale est dédiée à la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles dans les conflits. Pour ce faire, les chercheurs congolais seront appelés à soumettre leurs abstracts et leurs articles scientifiques pour communication.

Je termine en remerciant de tout cœur les partenaires qui ont soutenu financièrement ce projet, je pense particulièrement aux organisations allemandes Pain Pour le Monde et DIFEAM.

Enfin je souhaite plein succès et longue vie à cette belle initiative ; qu'elle rayonne dans la Foi, la Science et le Travail (la devise de l'UEA) pour le bien être de la femme, de la nation congolaise et de notre humanité. » (discours du Dr Denis Mukwege)

Photo @Daniel MUSAKA

Photo @Daniel MUSAKA

La Fondation Panzi lance le projet « Maternité sans risque »

en débutant par la formation de 14 Sages-femmes de l'Hôpital de Panzi

Photo @Ston BIRINDWA

Organisé sous forme de modules, le projet « Maternité Sans Risque » a pour but d'améliorer la qualité des soins du service de maternité de l'Hôpital de Panzi par des formations du personnel soignant ainsi qu'un apport en équipements modernes.

Financé par la Posktod Suède, ce projet qui devrait durer 24 mois a commencé ses activités ce 16 juillet 2020 par un premier module axé sur le renforcement de l'identité et l'autonomie des sages-femmes.
« Si l'on veut opérer un changement au sein de la communauté et dans le pays, il faut commencer par les femmes et à l'accouchement car c'est le début de la vie », explique Maria Hogenàs, consultante sage-femme à l'Hôpital de Panzi.

Pour renforcer les soins holistiques au Sud-Kivu, « Maternité Sans Risques » met l'accent sur la santé maternelle et le renforcement des capacités du personnel soignant.

A l'Hôpital de Panzi, les sages-femmes assurent la surveillance et le suivi médical de la grossesse et proposent des séances de préparation à la naissance et à la parentalité. Elles assurent, en toute autonomie, la surveillance du travail et de l'accouchement et dispensent des soins à la mère et à l'enfant après l'accouchement.

Durant ce premier module de formation, des routines telles que l'accueil des femmes enceintes à la maternité ont été revues en profondeur. Les sages-femmes accompagnent également les femmes tout au long de leur vie, au-delà de la période traditionnelle de la grossesse, en assurant leur suivi gynécologique de prévention et en leur prescrivant une contraception.

Rappelons qu'en République démocratique du Congo, il existe en moyenne une sage-femme pour 20 mille habitants, alors que les chiffres standards internationaux sont d'une sage-femme pour 5 mille habitants.

Cette initiative de renforcement de la formation à l'Hôpital de Panzi s'inscrit dans le cadre d'une réponse à un défi national, la prise en charge holistique pour les femmes enceintes passant aussi par l'inclusion des services hospitaliers de maternité.

Lancé en octobre 2019, le Fonds Mondial pour les survivantes de violence sexuelle en période de conflit (Global Survivors Funds) est une initiative de Nadia Murad et du Docteur Denis Mukwege, les 2 lauréats du Prix Nobel de la Paix 2018. L'objectif de ce Fonds est d'apporter des réparations intérimaires aux survivantes, ainsi qu'un soutien technique et opérationnel aux Etats pour mettre en place des politiques de réparation. Ce Fonds marque l'engagement du Dr Mukwege depuis près de 20 ans dans son soutien

Photo @Arsène LWABANDJI

Le Fonds Mondial de réparation pour les Survivant.es de violences sexuelles en période de conflit a commencé son projet de réparations intérimaires en RDC en collaboration avec la Fondation Panzi

Le Fonds mondial pour les survivantes mène un projet pilote en République Démocratique du Congo (RDC) en partenariat notamment avec la Fondation Panzi.
Ce projet ambitieux a commencé ses activités en démultipliant des missions sur le terrain auprès des survivante.s au Nord et Sud Kivus en vue de les identifier et de discuter avec elles de leurs attentes en termes de réparations intérimaires.

Des formations sur les réparations

Du lundi 6 au samedi 11 juillet 2020, des assistant.es sociaux et psychologues dont 11 femmes et 9 hommes en provenance de Minova, Kaniola et Kasika ont participé à un atelier de renforcement des capacités sur le Modèle de Panzi qui prend en charge les survivantes de violences sexuelles de façon globale. Un accent particulier a été mis sur les volets juridique, psychosocial et socio-économique ainsi que sur le rôle primordial des réparations.
Durant une semaine, les participant.es ont eu l'opportunité de se familiariser avec de nouveaux concepts dans l'exercice de leur profession. Dieudonné Bulambo, APS de Kasika, reconnaît avoir acquis de nouvelles connaissances : "*Désormais, je vais manipuler des notions telles que « réparation », « indemnisation » ou encore « réhabilitation » sans complexe*".

Destiné à apporter des réparations intérimaires aux survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits, le projet compte plusieurs assistantes psychosociales dont certaines sont des survivantes mères. En vue de favoriser leur participation efficiente à la formation, un service de babysitting prévu par le projet a été mis à leur disposition au sein de la Fondation Panzi.

Au sujet de ce Fonds, on se souviendra de cet extrait du discours du Dr Mukwege prononcé lors de la cérémonie du Prix Nobel de la Paix : "*Nous continuerons à nous battre pour que le projet d'un Fonds Mondial de Réparation sur lequel nous travaillons depuis 2010, voit le jour*".

Ce projet va s'étendre sur plusieurs parties du territoire national, notamment au Kasaï-Central et dans les deux Kivus. Son approche centrée sur les survivantes est innovante : Avec les survivantes, le Fonds et la Fondation Panzi mettront en place des programmes de réparation intérimaire individuelle et collective. Les consultations des survivantes permettront de définir la nature et processus de mise en œuvre des réparations intérimaires et d' évaluer leur impact. Un comité de pilotage crée dans le cadre de ce projet et composé de représentant.es du mouvement des survivantes, d'organisation non gouvernementales et internationales, et

des autorités locales, assurera le suivi et validation de ce projet. Ne se substituant pas à l'Etat, cette action vise aussi à susciter la mise en place d'un Fonds national pour les réparations aux victimes de crimes sexuels liés aux conflits en RDC.

Photo @Arsène LWABANDJI

On se souvient

L'Accord de cessez-le-feu de Lusaka

Signé à Lusaka, en Zambie, le 10 juillet 1999 par l'Angola, le Congo (Kinshasa), la Namibie, le Rwanda, l'Ouganda et le Zimbabwe. Il a ensuite été signé par Jean-Pierre Bemba du Mouvement de Libération du Congo, le 1er août 1999, et par 50 membres fondateurs du Rassemblement congolais pour la démocratie, le 31 août 1999. L'Organisation de l'Unité Africaine, l'ONU et la Communauté pour le développement de l'Afrique australe en furent témoins.

L'Accord de Lusaka reconnaît les aspects internes et externes des conflits qui secouent la RDC en intégrant les dispositions suivantes : démocratisation interne et réconciliation nationale au sein de la République démocratique du Congo, respect de sa souveraineté, retrait des forces étrangères et prise en compte des intérêts légitimes de sécurité des Etats voisins.

En son article III, alinéa 12, l'accord stipule : « Le retrait définitif de toutes les forces étrangères du territoire national de la République démocratique du Congo sera effectué conformément au calendrier figurant à l'Annexe B* du présent accord et au programme de retrait qui sera arrêté par les Nations Unies, l'OUA et la Commission Militaire Mixte.

* « Retrait ordonné des Forces Etrangères J + 180 jours. »

Conférence de « Kivu-Découverte » sur les activités de la Fondation et de l'Hôpital de Panzi

Samedi 25 juillet 2020, la plateforme Kivu-Découverte a lancé sa toute première activité de conscientisation au Sud Kivu. Cette organisation de la société civile a décidé de s'organiser pour mettre en lumière les activités, le travail et le combat du Dr Mukwege à travers la Fondation Panzi.

Ainsi, la salle de réunion de la Direction Centrale Médico-Pharmaceutique de la 8ème CEPAC de Bukavu à accueilli une conférence-débat avec pour thème : « L'impact de la Fondation Panzi dans la province ». L'événement a rassemblé une vingtaine de personnes dont des jeunes, des enseignants, des médecins ou encore des pasteurs.

Pour Dangu Cigangu, coordinateur de Kivu-Découverte, il faut faire découvrir au public les réalisations de la Fondation Panzi et de l'Hôpital de Panzi dans la province du Sud-Kivu et en RDC, mais aussi attirer l'attention du public autour de l'enjeu que représente le Prix Nobel de la Paix dans un Etat. D'autres activités de sensibilisation et d'enquêtes sont prévues dans les prochains jours.

A quelques jours de la commémoration du Genocost, Panzi News a décidé de lancer une nouvelle rubrique dédiée à l'analyse du Rapport Mapping des Nations Unies publié il y a bientôt 10 ans, le 1er octobre 2010.

Le projet du Rapport Mapping répertorie 617 crimes de génocide, crimes de guerre et violations grave des droits humains et du droit international sur 570 pages, couvrant la période de 1993 à 2003 en République démocratique du Congo. A l'approche des 10 ans du rapport, la RDC attend toujours l'établissement d'une juridiction spéciale pour juger les crimes du Congo.

Déclaration du Docteur Denis Mukwege:

« A l'occasion de cette Journée de la Justice Internationale, qui commémore l'adoption du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale (CPI), nos pensées vont vers toutes les victimes d'atrocités et toutes les personnes éprises de justice qui se battent pour défendre leurs droits et pour lutter contre l'impunité.
Cette Journée de la Justice Internationale signifie beaucoup pour les survivant.e.s de violences sexuelles commises en période de conflit à travers dans le monde. La justice est essentielle pour toutes les personnes qui ont été victimes de violences et d'abus. En effet, lorsqu'on demande aux survivant.e.s de violences sexuelles quelles sont leurs plus grandes aspirations, beaucoup expriment leur souhait que la justice soit rendue.

De plus, la justice est une étape cruciale sur le chemin de la guérison des survivant.e.s et de leur réintégration dans la communauté et la société, car elle permet de reconnaître le mal qui a été infligé et de transférer l'opprobre et la honte des épaules des victimes à celles de bourreaux.

Pourtant, la violence sexuelle en temps de guerre a été à travers l'histoire un crime invisible et ignoré, souvent considéré comme un dommage collatéral inévitable de la guerre et largement absent des poursuites pénales tant domestiques qu'internationales. Pendant trop longtemps, l'impunité des auteurs de viols et d'autres formes de violence sexuelle liées aux conflits a été la règle plutôt que l'exception.

Les statuts et la jurisprudence des tribunaux pénaux internationaux ad hoc pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda ont conduit à des avancées majeures vers la reconnaissance du viol et d'autres formes d'agression sexuelle comme crimes de guerre et crimes contre l'humanité, et l'affaire Akayesu représente un précédent historique de la justice pénale internationale, en reconnaissant que le viol peut être un élément constitutif du crime de génocide.

Le 17 juillet 1998, le Statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale (CPI) a codifié le viol et les autres actes de violences sexuelles comme faisant partie des crimes internationaux les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale.

Alors que la parole des survivant.e.s se libère de plus en plus pour briser le silence – cette arme absolue des bourreaux – le cadre normatif et institutionnel qui a beaucoup évolué au cours des dernières décennies n'a pas encore débouché sur de nombreuses condamnations au niveau international et n'a pas encore permis de modifier le paradigme de l'impunité qui prévaut toujours largement en matière de crimes sexuels.

Malgré les développements récents de la jurisprudence pénale internationale en matière de violence sexuelle et basée sur le genre, notamment l'affaire Ntanganda qui a conduit à une condamnation par la CPI sur la base de crimes de violences sexuelles, très peu de survivant.e.s ont accès à la justice pénale internationale, qui reste surtout centrée sur les auteurs.

Les réformes législatives futures, tant au niveau international que domestique, devront se concentrer davantage sur des procédures d'enquête tenant compte des spécificités liées au genre, ce qui permettra d'augmenter la fréquence des mises en accusation pour viol et d'obtenir plus de succès dans les poursuites, en situation de conflit comme en temps de paix.

Cette Journée de la Justice Internationale signifie aussi beaucoup pour le peuple congolais.

Depuis le début des années 90, la République démocratique du Congo (RDC), est en proie à des conflits régionaux et internes et à des cycles de violence qui ont causé des millions de morts et de personnes déplacées, ainsi que des centaines de milliers de cas de viols.

Ces atrocités de masse ont pour la plupart été commises dans un climat d'impunité généralisé: la justice a été sacrifiée sur l'autel de la paix par des accords politiques à court terme et aujourd'hui, le peuple congolais n'a ni la paix ni la justice.

Il y a exactement 10 ans, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme a publié le rapport Mapping qui documente les violations les plus graves des droits humains et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République démocratique du Congo (RDC) entre mars 1993 et juin 2003.

Ce rapport a dressé un inventaire de 617 crimes de guerre et crimes d'humanité. Si elles sont portées devant une juridiction compétente, certaines des atrocités documentées dans le rapport Mapping pourraient être constitutives du crime de génocide.

À ce jour, aucune des recommandations contenues dans ce rapport n'a été mise en œuvre. Comme la CPI n'est compétente que pour les crimes commis après juillet 2002 et compte tenu de la dimension régionale du conflit en RDC, où diverses armées étrangères et groupes rebelles sont intervenus et doivent aussi rendre des comptes, nous profitons de cette Journée de la Justice Internationale pour exhorter les autorités congolaises et la communauté internationale à créer un Tribunal pénal international pour la RDC et/ou de chambres spécialisées mixtes, compétents du début des années 90 jusqu'à aujourd'hui.

Nous appelons également de nos vœux à soutenir la mise en place de mécanismes de recherche de la vérité, de programmes de réparation ainsi que des réformes profondes des secteurs de la sécurité et de la justice en RDC.

Le temps est venu de déterrer le rapport Mapping et de mettre en œuvre ses recommandations car les victimes d'hier et d'aujourd'hui ont droit à la justice, à la vérité, à la réparation et à des garanties de non-répétition face à ces atrocités de masse qui ne devraient laisser personne indifférent et qui doivent susciter des actions fortes tant des autorités congolaises que de la communauté internationale.

Ainsi, nous rendrons non seulement hommage aux nombreuses victimes et survivant.e.s des crimes les plus graves dans leur quête de justice, mais nous contribuerons également à l'instauration d'une paix durable dans la région des Grands Lacs africains et à l'avènement d'un monde plus digne et plus juste.

QUELQUES ACTUALITÉS DE JUILLET

Le 1er juillet 2020, Bukavu s'est réveillée avec les drapeaux d'une fictive « République du Kivu » aux 4 coins de la ville rappelant à la population la menace de balkanisation qui plane sur la RDC depuis des décennies. Le vaste territoire congolais délimité en 1885 par la Conférence de Berlin est source des plus grandes convoitises. Plusieurs personnalités de la société civile et du monde politique se sont exprimées sur le sujet condamnant notamment la liste d'un gouvernement fictif publié sur internet dans lequel leur nom était mentionné.

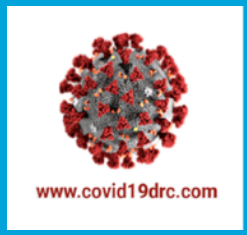

L'équipe de scientifiques congolais Covid-19 DRC a dépassé la production de 10 000 Visières Anti-Projection à travers le pays dans plus de 300 hôpitaux, cliniques et centres de santé. Ces visières destinées au personnel médical ont été produites grâce aux dons et à la solidarité de centaine de congolais à travers le monde avec des imprimantes en 3D. Etudiantes de l'école Malaïka, jeunes femmes scientifiques de Kinshasa ou encore survivante passée par la Fondation Panzi, la RD Congo peut être fière de ces compatriotes qui mettent la main à la pâte pour la collectivité.

Ville de Sange, jeudi 30 juillet aux environs de 20 heures, un militaire FARDC en état d'ivresse, tire indistinctement sur des civiles devant leurs résidences. 12 personnes sont tuées sur le coup. Parmi les victimes 6 femmes, une fille et 5 hommes. Trois quartiers sont touchés par ce carnage, notamment Kinanira et Kajembo. « Ceux qui sont censés protéger la population ne peuvent constituer une menace » avait déclaré le Dr Denis Mukwege sur ses réseaux juste après l'attaque.

Les nouveaux juristes des Cliniques Juridiques de la Fondation Panzi rencontrent le Docteur Mukwege durant leur formation accélérée

Photo @Daniel MUSAKA

Le Modèle de Panzi composé de 4 piliers pour une prise en charge intégrale des victimes de violences sexuelles accorde une place particulière au Pilier Légal. Ce pilier constitue un levier important pour la restauration de la paix et d'une justice réparatrice.
La Fondation Panzi anime 22 Cliniques Juridiques au Sud-Kivu. Ces structures constituent une réponse aux besoins de nombreuses victimes de violences sexuelles et celles basées sur le genre.
Ainsi, en marge de la formation accélérée de 3 jours destinée aux avocats et aux défenseurs judiciaires, prestataires des Cliniques Juridiques; le Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018 à échangé avec les participants afin de leur expliquer sa vision dans la lutte contre les violences sexuelles d'une part, mais également son engagement pour l'effectivité des mécanismes d'une Justice transitionnelle en RDC.

« Le noyau des Juristes de la Fondation Panzi peut faire la différence »

Le contact entre les prestataires des Cliniques Juridiques et le Docteur Mukwege aura pris l'allure d'une véritable leçon académique.
Le Docteur a introduit son intervention par une série de questions à première vue insolites, telles que: "Quel est votre objectif en vous engageant au service de la Clinique Juridique ? Quelles questions pensez-vous résoudre ? Pensez-vous que notre population est consciente qu'elle a des droits ? ». En répondant, les participants ont ainsi dû s'exprimer sur leur future mission et sur le travail qui les attend au sein de la communauté, des interrogations qui n'ont pas laissé l'auditoire de juristes indifférent. Ceux-ci devront désormais s'engager dans l'idéologie du Dr Mukwege, celle de changer l'image du monde par le respect de la personne humaine.
Tout en reconnaissant que le secteur de la Justice en RDC est confronté à d'énormes défis, les juristes ont exprimé la volonté de répondre aux besoins de la population pour l'émergence de la femme et pour la facilitation de leur accès à la justice.
Pour Professeur Arnold Nyaluma, en plus de renforcer les capacités des prestataires sur la gestion efficiente des Cliniques Juridiques, cette formation a pour but de former des avocats militants pour une pluralité dans l'accès à la Justice.

La formation des nouveaux juristes s'est déroulée du 16 au 18 juillet. Les participants ont suivi diverses communications portant successivement sur les modes alternatifs de règlement des conflits, la politique nationale de réforme de la justice et la nouvelle stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre.

Photo @Ston BIRINDWA

L'ONG Aviation Sans Frontières engagée aux côtés de la Fondation et de l'Hôpital de Panzi

Depuis le début de la crise sanitaire mondiale due au Covid-19, l'Hôpital de Panzi et la Fondation Panzi ont été touchés par des élans de solidarité venus de plusieurs organisations internationales. Parmi elles, Aviation Sans Frontières (ASF), n'a pas hésité à entrer en action lorsqu'il a s'agit de trouver des solutions et une aide rapide. Christian Georlette, le directeur d'ASF Belgique, également président d'ASF International revient sur les actions d'ASF de ces dernières semaines : « Notre bureau de Bruxelles ne s'occupe pas de fret aérien, mais dès qu'il a été question d'intervenir sur le transport aérien de médicaments et de matériel pour PANZI, la réponse a été immédiate: oui ! La raison d'être fondamentale d'ASF depuis 1980, c'est mettre l'expertise et les moyens de l'aviation au service des humanitaires pour désenclaver les régions isolées. Aujourd'hui, nous agissons afin que les besoins spécifiques des ONG soient pris en compte par les bailleurs de fonds et les services aériens des Nations Unies. Nous avons aussi développé un nouveau mode opérationnel qui consiste à affréter des avions de compagnies locales pour des campagnes de vol de courte durée mais très impactantes pour les acteurs de la santé.

En mars 2019, nous avons été choqué de découvrir sur votre site internet qu'une équipe de la Fondation Panzi avait été attaquée sur la route près de Kalemie et cela nous a fait aussi réaliser que la Fondation Panzi disposait d'équipes mobiles. Nous avons alors décidé d'étudier la possibilité de mettre en place un service aérien local ponctuel avec des opérateurs aériens basés dans la région. Puis le Covid-19 a fait irruption, nous avons dû suspendre tous les projets d'ASF en cours en RCA, RD Congo, Madagascar, … Nous nous sommes dit que si nous ne pouvions pas agir directement, nous pourrions servir de catalyseur, créer des synergies entre les acteurs et mettre nos fonds directement à disposition alors que des financements de bailleurs n'étaient pas encore disponibles. Cette approche « 1+1=3 » a fait que chaque euro reçu a été multiplié par deux en termes de médicaments pour la prise en charge symptomatique Covid-19, de tests Covid-19 et même de tentes permettant l'isolation des patients Covid-19, le tout pour une valeur d'environ 150.000 €. Ce projet a été porté avant tout par le public et relayé par la section ASF-Belgique avec notamment un subside de la Fondation Roi Baudouin, la section ASF-France et aussi la section ASF-Suisse avec une contribution de la part de ISTAT - International Society of Transport Aircraft Trading Foundation.

> ***« A l'heure où l'aide humanitaire est complètement institutionnalisée avec des financements de plus en plus réservés à de grandes structures rigides, ce projet démontre qu'il existe une autre voie, celle que j'appelle "l'humanitaire professionnel non institutionnel", dont l'efficacité, le respect sincère d'autrui et la solidarité sont les moteurs. »***
>
> Christian Georgette, President d'ASF-International

Photo @Daniel MUSAKA

Donc, toute une chaîne de solidarité s'est mise en place à la suite d'un appel téléphonique. Cette solidarité est exprimée par le public, portée par Aviation Sans Frontières, puis relayée par d'autres personnes et institutions animées du même désir de porter secours d'une manière efficace au nom d'une valeur fondamentale, le respect d'autrui. A l'heure où l'aide humanitaire est complètement institutionnalisée avec des financements de plus en plus réservés à de grandes structures rigides, ce projet démontre qu'il existe une autre voie, celle que j'appelle "l'humanitaire professionnel non institutionnel", dont l'efficacité, le respect sincère d'autrui et la solidarité sont les moteurs. »

LE MODELE DE PANZI

Élaboré par le Docteur Mukwege, le Modèle de Panzi organise une prise en charge globale des survivant.e.s de violences sexuelles s'articulant autour de 4 piliers qui permettent aux survivant.e.s de se reconstruire, d'être indépendantes et de se réinsérer dans la société de façon pérenne, notamment en passant par nos One Stop Centers.

© Photo Josh ESTEY

Arrivée au One Stop Center
Hôpital de Panzi, Centre Hospitalier de Mulamba, le Centre Hospitalier de Bulenga ou la Clinique Panzi de Kinshasa

Départ du One Stop Center

Activités réalisées dans chaque pilier au sein des différents projets de la Fondation Panzi, à l'Hôpital de Panzi, dans nos centres hospitaliers et dans toutes les zones dans lesquelles nos projets sont actifs

Période du 25 juin 2020 au 25 juillet 2020

SVS = survivantes de violences sexuelles / VBG = violences basées sur le genre / PEP = Prophylaxie post-exposition / APS = Assistant psycho-social / OSC = One Stop Center / MUSO = Mutuelle de Solidarité /

PILIER MÉDICAL

- **224** patients SVS pris en charge (37 à l'Hôpital de Panzi, 17 au Centre Hospitalier de Bulenga, 11 au Centre Hospitalier de Mulamba, 8 à Kalehe, 5 à Katana, 4 à Walungu, 5 à Lemera, 5 à Bunyakiri, 2 à Nyangezi, 7 à Minova , 43 à Mwenga et 80 à Shabunda), et 34 étaient éligibles à la prévention PEP ; 3 d'entre eux étaient des hommes et 45 patients étaient des mineurs. Tous ces patients ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial et 194, d'une écoute et d'orientation légales.

- **22** patientes ont été opérées pour prolapsus génitaux (6 à Hôpital de Panzi, 13 au Centre Hospitalier de Mulamba et 3 au Centre Hospitalier de Bulenga)

- **10** femmes porteuses de fistules uro-génitales ont bénéficié d'une chirurgie réparatrice (8 à l'Hôpital de Panzi et 2 au Centre Hospitalier de Mulamba)

- **96** accouchements ont été réalisés (67 au Centre Hospitalier de Mulamba et 29 au Centre Hospitalier de Bulenga), avec 28 césariennes réalisées en urgence dont 22% étaient programmées itératives et 78% étaient des cas référés d'autres structures.

- **236** patients ont été traités en ambulatoire (171 au Centre Hospitalier de Bulenga, 28 au Centre Hospitalier de Mulamba, 20 enfants et 8 de leurs parents ont été pris en charge par AMADE à Kavumu-Bunyakiri et Minova, et 9 enfants du Centre de Récupération Scolaire (CRS) de Kamituga, pour différentes pathologies dont le paludisme

simple, la fièvre typhoïde, différentes verminoses et le syndrome grippal constituent les principales causes de consultation.

- **123** patients ont été pris en hospitalisation (90 au Centre Hospitalier de Bulenga, 31 au Centre Hospitalier de Mulamba, 1 enfant pris par AMADE au Centre Nutritionnel de Kavumu et 1 enfant au CRS Kamituga), avec 65% des patients souffrant de paludisme compliqué et d'anémie, surtout en pédiatrie et de pathologies uro-génitales sévères nécessitant une laparotomie .

- **30** professionnelles du sexe ont été reçues et accompagnées pour des conseil et un dépistage volontaire du VIH à Kamituga et 10 préservatifs masculins ont été distribués.

- **61** patientes porteuses de prolapsus génitaux et 1 avec fistule uro-génitale ont été diagnostiquées et référées à l'Hôpital de Panzi pour une prise en charge chirurgicale.

L'équipe de Panzi en Mission Conjointe d'Urgence Humanitaire à Lubichako, en collaboration avec d'autres organisation de droits de l'homme à savoir la MONUSCO à travers ses deux sections le BCNUDH et la CAP, sous la supervision de l'Auditorat Militaire Supérieur du Sud-Kivu, a organisé une mission dans l'aire de santé de Lubichako, dans la zone de santé de FIZI, localité située à près de 435 Km de la ville de Bukavu, avec comme objectif la prise en charge holistique des populations régulièrement victimes de graves violations des droits humains de la part des multiples groupes et des FARDC, s'affrontant de façon récurrente dans la contrée.

Sur le plan médical, au total, **234** patients ont été médicalement pris en charge, parmi eux 199 SVS dont 2 hommes, 115 nouveaux cas, 84 anciens venus en contrôle et les 35 autres patients, reçus pour infections uro-génitales sans notion d'abus sexuel. Cette structure sanitaire a également bénéficié d'un appui en médicaments essentiels et autres matériels médicaux afin d'assurer la continuité des soins aux survivants et autres vulnérables.

La clinique mobile a déployé 3 équipes sur le terrain, à savoir :

- Équipe de Panzi à Kalehe où 8 SVS ont été prises en charge et 32 patientes avec prolapsus ont été diagnostiquées pour référence à l'Hôpital de Panzi

- Le Centre Hospitalier de Mulamba, à Mwenga, où 43 SVS prises en charge, et 5 patientes porteuses de prolapsus et 1 avec fistule diagnostiquées; avec un total de 108 patientes ayant bénéficié de santé génésique et reproductive de qualité.

- Le Centre Hospitalier de Bulenga a pris en charge, à Nyamasasa, 7 SVS dont 4 dans les 72 heures, et 24 patientes avec prolapsus à référer à Bulenga pour chirurgie.

Après plusieurs alertes de graves atteintes aux droits humains perpétrées entre le 15 et le 19 Juin 2020, avec allégations de 64 femmes survivantes de violences sexuelles déjà enregistrées alertes provenant de différentes associations partenaires de la MONUSCO et de la zone de santé de LULINGU, Le Bureau des Droits de l'Homme de la MONUSCO et d'INTERSOS, en partenariat avec le HCR et la Fondation Panzi ont organisé une mission d'intervention d'urgence humanitaire avec prise en charge holistique dans le territoire de Shabunda, dans le village de BYANGAMA. Le Centre de Santé de Byangama, situé à environ 246 Km de la ville de Bukavu est totalement enclavé et ne peut être atteint que par avion, avec une moyenne de 5 heures de marche soutenue à pieds, à partir de l'aérodrome.

Sur place, 184 personnes ont été reçues par le Pillier Médical, 149 femmes et 35 hommes.

- 80 de ces patients étaient survivants de violences sexuelles, dont 1 homme torturé et ayant développé une invalidité post-viol, aucuns SVS n'était éligible à la prévention PEP.

-104 autres malades ont été traités pour diverses pathologies dont 61 femmes pour infections uro-génitales et complications gynécologiques; 22 hommes, agents de la MONUSCO pour paludisme et autres pathologies infectieuses ; 17 victimes d'agressions physiques sans notion d'abus sexuels (9 femmes et 8 hommes) et 4 autres hommes de la communauté pour autres maladies générales.

-3 patients SVS ont été retenus pour transfert à l'Hôpital de Panzi pour une meilleure prise en charge des complications traumatiques post-tortures, parmi eux, se trouvent le seul homme, porteur d'une fistule uréthro-cutanée et 2 femmes avec fistules recto-vaginales. Un lot de médicaments essentiels a également été remis aux centres de santé Byangama et Lumba afin de poursuivre la prise en charge médicale en faveur des populations et surtout, pour assurer la continuité des soins, sur place, aux survivants assistés.

Des médicaments acheminés aux structures rurales

Situation COVID-19: au 26 Juillet, la RDC a enregistré un total de 8831 cas, avec 286 cas dans la province du Sud-Kivu depuis le début de la crise sanitaire.

PILIER PSYCHOSOCIAL

- **564** nouveaux cas ont été pris en charge par le pilier psychosocial dans les 3 One Stop Centers, sur les autres sites de la Fondation Panzi et au sein des communautés,

- **100** patients sont venus au rendez-vous pour compléter les services de prise en charge psychosociale,

- **181** cas sont des survivant.e.s de violences sexuelles parmi lesquels **46** sont des mineurs.

- **14** cas de prolapsus et **4** cas de fistule ont été également pris en charge.

- **31** survivants ont été déchargés après rétablissement de leur équilibre émotionnel.

- **22** séances d'écoute active et **27** visites à domicile ont été effectuées par des psychologues et APS auprès des enfants de 2 Centres de Rattrapage Scolaire de Luhwindja et Kamituga,

- **31** enfants ont été visités à leurs domiciles par les agents psychosociaux du projet Enfants de Panzi et d'Ailleurs,

- Réalisation de **7** séances d'éducation thérapeutique avec les parents des enfants SVS de Kavumu et Bunyakiri sur les signes et symptômes de la souffrance psychologique chez les enfants ayant subi des traumas dont les violences sexuelles.

- **3** séances de psycho-éducation ont été réalisées avec **8** membres de familles venus rendre visite à leurs frères atteints du Covid-19 et internés à l'Hôpital de Panzi.

- Réalisation de **7** séances de psycho-éducation avec **104** patients diabétiques au BDOM MUHUNGU et BDOM Labotte sur les conséquences du diabète sur la santé mentale des patients,

- Réalisation d'une supervision psychosociale aux Centre Hospitalier de Mulamba et de Bulenga pour un coaching de proximité aux collègues de ces 2 OSC,

- Réalisation de **2** séances de travail avec les formateurs du Centre Régional de Formation(RTF) pour la production d'un module de formation harmonisé entre RTF et la Fondation Panzi sur la prise en charge holistique des survivant.e.s de violences sexuelles et basées sur le genre,

- Réalisation d'une mission d'urgence humanitaire à Lubichako et à Shabunda où **172** survivant.e.s de violences sexuelles ont été accompagnés psychologiquement par un psychologue de la Fondation Panzi,

Atelier de travail sur les outils d'évaluation psychologique avec les psychologues du projet SVS de l'Hôpital de Panzi.

- Formation des staffs du projet « réparation » sur l'accueil et l'accompagnement psychosocial des victimes de violences sexuelles

PILIER JURIDIQUE ET LEGAL

- Un total de **385** demandes d'assistance ont été reçues par le Pilier Légal dont 56 cas de VS ; 305 cas de VBG et 24 cas fonciers. Ainsi, les dossiers de VS ont été attribués aux avocats pour étude, constitution des éléments des dossiers, rédaction des plaintes et suivi judiciaire. Quant aux dossiers conciliés, 97 ont été clôturés par conciliation des parties en litige dont 96 dossiers de VBG et 1 dossier de conflit foncier.

- **66** dossiers ont été régulièrement suivis devant les instances judiciaires compétentes tant civiles que militaires (Polices, Parquets, Auditorats, Tribunaux et Cours). De ces dossiers, 5 jugements de condamnation ont été obtenus notamment devant le Tripaix d'Uvira et prononcé le 25 juin 2020 et deux autres dossiers prononcés par le TGI Uvira le 17 juillet 2020 et 1 cas foncier au Tripaix de Kabare.

- **21** nouveaux dossiers suivis par la Clinique Juridique de Bukavu pour les cliniques juridiques locales

Dans le cadre du projet PIAH :

A Uvira, 10 dossiers suivis dont 6 dossiers en cours de procédure au TGI

A Idjwi nord : 4 dossiers suivis dont 2 dossiers introduits devant le parquet près le Tripaix et le devant le Tripaix ; 2 dossiers en cours et 1 dossier de VBG initié au Tribunal de Paix d'Idjwi

A Kamituga : 2 dossiers introduits en justice au parquet près le TGI de Kamituga ; 1 dossier introduit au Tripaix de Kamituga

A Shabunda : 7 dossiers suivis en justice dont 1 dossier introduit au parquet près le Tripaix, 1 introduit à la police et 1 dossier en cours, 1 VS et 3 VBG

Dans le cadre du projet financé par GIZ

A Kaziba : 2 dossiers dont 1 plaidé et pris en délibéré et 1 renvoyé à une date ultérieure pour régularisation de la procédure à l'égard des parties ;

A Mwenga : 5 dossiers suivis.

A Idjwi Sud : 1 dossier introduit à la police par voie de plainte, 4 dossiers introduits par citation direct au Tripaix d'Idjwi.

Dans le cadre du projet financé par le Fonds Mondial

A Kavumu : 3 dossiers en cours de procédure dont 2 dossiers au parquet près le TGI Kavumu et 1 dossier près le Tripaix de Kabare

Dans le cadre du projet Umbrella

A Lemera : 5 dossiers en cours de procédure devant le Parquet auprès du TGI/UVIRA, deux au poste de la police du district de la Plaine de la Ruzizi.

A Kaniola : 2 dossiers sont en cours au Parquet auprès du Tripaix de Walungu.

Dans le cadre du projet financé par ECI

A Birava : 4 dossiers dont 1 de VBG au TGI Kavumu, 1 dossier de VS au PGI Kavumu, 2 fonciers dont 1 au TGI de Kavumu et 1 au Tripaix de Kabare.

Sensibilisation

Tout en respectant les mesures préventives du Covid-19 ; la sensibilisation communautaire a porté sur **87** séances (et où 28 ménages ont été touchés par des sensibilisations de porte à porte) organisées en vue d'une information plus large de la communauté sur des thématiques de droit. Un total de 2504 personnes a été touché dont 940 hommes et 1564 femmes.

Les thèmes abordés furent le droit à l'héritage ; les violences basées sur le genre ; le droit à l'héritage reconnu à la femme congolaise ; de l'importance de l'enregistrement des enfants à l'état civil ; la dénonciation des VSBG ; le mariage civil en droit congolais ; la gestion des biens du ménage, les droits des enfants nés hors mariage, les étapes d'un processus de plaidoyer, les violences économiques, la présentation des activités de la clinique juridique , les VBG, les violences conjugales, l'accès à la justice des survivants VSBG, pourquoi dénoncer lorsqu'on est victime de VSBG, pourquoi saisir la justice et les formes de VS, les conflits fonciers, la reconnaissance des enfants nés hors mariage, les fiançailles, que doit faire une victime de violences, le rôle d'un leader dans la lutte contre l'impunité …

A ces sensibilisations communautaires ont été jointes des émissions radio en vue de toucher un plus grand nombre des personnes ; ainsi 43 émissions ont été produites, diffusées et/ou rediffusées dans l'axe Idjwi nord à la radio Obuguma ; dans l'axe Shabunda à la radio Mutula ; dans l'axe Uvira à la radio le messager du peuple ; dans l'axe Idjwi-Sud à la radio Kalinga; dans l'axe Mwenga et Kamituga à la radio Salama ; dans l'axe Kaziba à la RTNK et à la radio Gorilla ; dans l'axe Luvungi à la radio Flash FM ; dans l'axe Kaziba à la radio Umoja, dans l'axe Miti-Murhesa et Kabamba à la radio Gorilla et dans l'axe Bukavu à la radio Maendeleo et Mama radio.

Les thèmes abordés : l'héritage ; la dignité humaine ; le viol ; le harcèlement sexuel ; les généralités sur les VSBG ; l'enregistrement des enfants à l'état civil ; les violences basées sur le genre, une lutte commune des hommes et des femmes ; les 16 formes de VS et les sortes de VBG…

Autres activités réalisées

- Atelier de formation de trois jours allant du 16 au 18 juillet 2020 à l'intention des avocats et défenseurs judiciaires du Pilier Légal sur la gestion efficiente des Cliniques Juridiques de la Fondation Panzi, la politique nationale de réforme de la justice, la nouvelle stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre, les modes alternatifs de règlement des conflits, et l'harmonisation des outils de travail de la clinique juridique. Cet atelier a connu la participation de 30 personnes dont 4 femmes et 26 hommes

- Une tribune d'expression populaire a été tenue à Kavumu pour le compte du Fonds Mondial sur les formes de violences sexuelles et les VBG

- Formations des différentes couches de la population sur les notions de base de l'organisation judiciaire congolaise à Mwenga et à Kaziba

- Mission de descente au TGI Kavumu en prélude de l'audience foraine de Minova pour le compte de la Banque mondiale. A cette occasion ; 11 dossiers ont été compulsés.

- Suivi de l'évolution des activités de construction des Cliniques Juridiques à Kaziba et à Idjwi sud pour le compte de la GIZ.

PILIER REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

La réinsertion socio-économique reflète les activités d'entrée en phase de développement pour ces femmes ayant subis des violences de tous genres et ayant été suivies en phase d'urgence au sein des 3 autres piliers.

Prise en charge en transit

Les activités de prise en charge en hébergement transitoire composées des activités sociales (l'intégration sociale, initiation à la découverte de l'univers), des activités psychosociales avec différentes approches de masse, des services médicaux, des services de protection (hébergement, octroi du kit d'hygiène, alimentation) etc., ont été organisées en faveur de **81** personnes dont 49 bénéficiaires directes (17 au Save the girls et 32 à la Maison DORCAS) et 32 dépendants.

Ils ont tous bénéficié d'une alimentation équilibrée et saine et d'un encadrement social. Des kits d'hygiène leur ont été offerts.

Apprentissage

Les activités d'apprentissage sont en cours d'exécution dans certains axes dans le respect des mesures barrières tel que décrétées par le président de la République.

Formation de bénéficiaires soit **148** personnes en alphabétisation, dont 40 bénéficiaires à Bulenga et 31 dans l'axe de la Plaine de la Ruzizi (8 à Katogota, 9 à Luvungi, 6 à Bwegera, 8 à Kamanyola, 32 à Idjwi et 45 à Mulamba.

Formation en vannerie : 18 femmes ont suivi des séances de formation à Katogota

Formation en coupe et couture : 152 personnes ont participé à la formation de couture, dont 58 dans la Plaine de la Ruzizi et 42 dans la Zone de Santé d'Idjwi, et 52 à Kamituga

Menuiserie : 8 à Kamituga

Nous avons sensibilisés toutes ces bénéficiaires sur les règles d'hygiène pour lutter contre le Covid 19. Chaque bénéficiaire arrive au centre de formation avec son cash nez

Sensibilisation

14 nouveaux bénéficiaires dont 3 garçons de la filière agropastorale ont été sensibilisés sur le respects stricts des mesures barrières pour barrer la route au Covid-19, 1 émission de radio a été diffusée sur la chaine locale centrée sur les généralités de VS et VBG, 17 adolescents et 22 PS sensibilisés sur les Mutuelles de Solidarité.

Réalisation d'une émission sur les ondes de la radio Salama sur le thème : formation professionnelle des femmes et enfants bénéficiaires du projet PIAH avec comme invités les formateurs en métiers, 2 PS en formation et 3 adolescents (2 garçons et 1 filles réinsérées)

Production et promotion

Mutuelle de solidarité (MUSO)

317 MUSO suivies, dont 5 dans l'axe Kaziba, 131 dans l'axe Plaine de la Ruzizi (Kamanyola-Katogota-Lubungi-Bwegera), 33 à Bulenga, 40 dans l'axe Nord (Kavumu-Katana-Kalehe), 35 dans l'axe Mulamba, 10 dans l'axe Luhwinja, 16 dans l'axe Kalagane, 40 dans l'Axe Muku, et 7 dans l'axe Kamituga,

Ils ont fait participer 6349 personnes membres dans leurs assemblées générales dont 5596 femmes et 753 hommes.

Le constat est que les activités des MUSO (les cotisation, l'octroi des crédits mutuelle, le remboursement, l'assistance solidaire etc.) ont été affectées par la situation de la pandémie du Covid-19. A cette situation s'est ajoutée la montée du taux de change, lees cotisations et les remboursements ne fonctionnent pas convenablement.

Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC)

Nous avons remarqué pendant nos missions de suivi qu'il n'y a pas eu des nouvelles AVEC mais les cotisations des membres des anciennes se sont poursuivies :

Pour ce mois de juillet 18509 parts ont été achetées pour une valeur de 9231.4 $USD, moins les remboursements de la période. Ils se sont octroyé 262 Crédits pour une valeur de 6065.4 $USD

Centre Nobela (Point de production et de vente)

Les femmes travaillant au Centre Nobela poursuivent la fabrication des caches-nez pour la lutte contre le Covid-19 sous la supervision des formatrices. A travers notre partenaire, elles ont été approvisionnées en matériels et équipement pour l'amélioration de leurs productions.

Activité Génératrice de revenus (AGR)

Nous avons suivi 57 AGR individuelles et communes des bénéficiaires dont :

- 6 à Kamituga dont 2 ateliers de coupe et couture et 1 de mécanique générale.

- **7 à Luhwindja** : 4 AGR de nouveaux subventionnés et 3 AGR de bénéficiaires réinsérés dont 1 garage mécanique, 1 atelier de vannerie et 1 atelier de coupe et couture ont été visitées. La plupart de ces AGR pour les nouveaux subventionnés sont orientées sur le petit commerce (vente de poissons, farine de mais et/ou manioc,....) associé au petit élevage.

- **5 à Kabalole** (Bwira, Cidubo) ont été visitées. La plupart de ces AGR sont orientées sur le petit commerce (vente de poissons, farine de maïs et/ou manioc) associé au petit élevage.

- **Axe Sud (Plaine de la Ruzizi)** : 38 AGR visitées dans l'axe de la Plaine de Ruzizi où les activités évoluent bien, sauf pour celles qui font du commerce trans-frontalier. Un atelier a été organisé pour former 22 participants sur la gestion des AGRS à Kamanyola.

- **Axe Bulenga :** Une AGR d'un handicapé a été visitée à Bulenga, elle fait le graissage des cheveux et la vente de beignets

Production agro-pastorale

Axe Kaziba :

-Récolte de haricots dans le champ école et séchage pour la préparation du semis de la saison
-Visite de champs des bénéficiaires
-Suivi des récoltes de pomme de terre dans les champs des bénéficiaires. Sur les six bénéficiaires visités, la moyenne de récolte est de 100 kg de production par bénéficiaires.
-Paillage à base de feuilles des grévelias pour garder l'humidité du sol pour la tomate
-Semis des haricots sur une surface de 10m x 25m
-Labour sur une surface de 10m x 10 m
-Re-garnissage des emballages de semis pour la tomate
-Repiquage de 150 aubergines dans le CEP sur un écartement de 1 m x 80m
-Lutte phytosanitaire de la tomate et des aubergines dans le champ école
-Deux séances de formation sur le choix des semences, récoltes et le semis
-Suivi des champs des bénéficiaires, 5 bénéficiaires ont été suivi dans leurs champs,
-Suivi des champs des bénéficiaires, une bénéficiaire a récolté plus de 200 kg de haricot sur une surface de 50 m x 40 m

Axe Luhwinja :

Les activités du clapier sont régulièrement suivis par l'animateur. Actuellement nous restons avec 19 géniteurs dont 2 mâles et 17 femelles.
Le jardin potager reste en jachère jusqu'à la prochaine culture après la récolte de 250 kg des choux, le clapier sera rajeuni dans les prochains jours, tous les géniteurs ont été écoulés

Axe Katana :

- Labour et fauchage à Lwiro.
- Préparation de terrain d'aubergine à Kakondo
- Transplantation d'aubergine
- Transplantation de choux
- Entretien et traitement des tomates et des carottes
- Entretien par buttage et paillage des plantules des caféiers. Nous avons constaté que 3386 plantules évoluent bien sur 5654 plants plantés dont 4838 ont poussé.
- Transplantation des bananiers de Kavumu à Kakondo : 200 rejets sont plantés à Kakondo. Cette culture pourra emblaver une surface de 0.5 ha dans la concession de Kakondo
- Paillage et arrosage des jeunes plantules des caféiers à Kakondo
- Lutte phytosanitaire de la tomate.
- Réunion des staffs de terrain pour harmonisation et finalisation des état des besoins pour la saison
- Visites des champs des bénéficiaires

Axe Sud : Plaine de la Ruzizi

Le mois a été dominé par des activités de récoltes et de pesée des récoltes de 50 hectares pour 250 bénéficiaires à Kamanyola, Katogota, Luvungi et Bwegera sont déjà récoltés. Nous avons déjà pesé sur le site de Kamanyola sur lequel on a produit 30.5 tonnes dans une superficie de 16.4 ha. La moyenne par bénéficiaire est de 371.9 kg. La pèse continuera sur le site Katogota, Luvungi, Bwegera le mois prochain.

Construction d'habitats pour les bénéficiaires

Dans le cadre du projet d'amélioration des habitats des bénéficiaires par la construction de 42 maisons dont 9 à Kavumu, 18 à Katana et 15 à Kalehe. La construction des maisons suit son cours

Signalons que sur les 42 maisons qui doivent être construites en faveur des bénéficiaires nous sommes à la 25e maison. Dans l'axe Kavumu-Kalehe.

Protection de l'enfance

Comme stipulé dans le rapport du mois passé, les activités de protection de l'enfance dont celles des Centres de Récupération Scolaire (CRS), la prise en charge à l'aire de jeux ainsi que la scolarisation des élèves sont suspendus du fait de la maladie au Covid-19.

Le confinement des enfants à domicile se poursuit. Tout au long du mois, les élèves du niveau 3 ont été encadrés par plusieurs enseignants durant tout le mois sur différentes matières au programme.

- Poursuite des séances d'encadrement des élèves du niveau 3 à domicile par leur encadreur dans les groupements de Cibanda II, Luchiga, Luduha, Bujiri et Kabalole ceci afin de les initier à compléter les fiches d'identification et à répondre aux questions des examens du TENAFEP

- 10 séances de rattrapage ont été organisées en faveur des enfants du Niveau 3 des CRS avec 58 élèves (30 filles et 28 garçons)

Equipe de communication:

Rédaction

Bernardin SEBAHIRE
John ACHIZA
Maud-Salomé EKILA

Conception et mise en page

Maud-Salome EKILA

Images

Daniel MUSAKA
Stone BIRINDWA
Arsène LWABANDJI
John ACHIZA
Chris House Photography